



Séance du 22 mars 2026

MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 29	Représentés : 0	Non représentés : 0
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2026-021	Constitution de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : 26 MARS 2026 Publication sur le site internet municipal le : 31 MARS 2026
------------	--	--

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux mars à neuf heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le dix-huit mars deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, G. SORBA, D. BARBIER, M. CUTILLO, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOULINGUEZ, P. VIDALOU, A. RUBIOLO, O. MORBELLI, S. MENEUT, W. PATERNA, N. TRONC, B. RIPOLL, V. BAUME, R. MOUNY, L. MOREL, A. CHIABRANDO, S. BOURAS, J-M. ARNAUD, S. ROCHEZ, M. RIBES, N. FRATE, C. MARIE, A. DESLANDES, O. ILLOUZE, M-L. VOLAND, R. PEYROL.

Secrétaire de séance : A. CHIABRANDO

- Vu le Code de la commande publique,
- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1411-5 et L.2121-22,
- Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer la composition de la Commission de délégation de service public.

La Commission de délégation de service public (CDSP) participe à la procédure lorsqu'une collectivité souhaite déléguer la gestion d'un service public à un opérateur privé. La CDSP ouvre les candidatures, analyse les candidatures et les offres et émet un avis. La décision finale appartient au Conseil municipal.

Dans les communes de plus de 3.500 habitants, la CDSP est formée du Maire et de 5 Conseillers municipaux, élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste (sans objet dans notre cas puisqu'il n'y a eu qu'une seule liste aux élections municipales du 15 mars 2026).

Il est aussi précisé que les suppléants sont amenés à siéger dans l'ordre des tableaux, sans être « le » suppléant de tel ou tel titulaire (sauf lorsqu'il s'agit, le cas échéant, d'un représentant de l'opposition).

La CDSP peut inviter des personnes compétentes, notamment le comptable public, un représentant du Préfet ou de la DGCCRF, et des agents ou experts de la collectivité, qui ont une voix consultative uniquement.

Il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

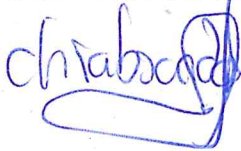
- De constituer la Commission de délégation de services publics (CDSP) de la Commune,
- De dire que cette commission est permanente,
- De dire que les membres du Conseil municipal qui ont été élus dans cette commission sont :

Commission de délégation de services publics (CDSP)	
Titulaires	Suppléants
Président : Joël LEVI-VALENSI	/
Danièle BARBIER	Guillaume SORBA
Mickaël CUTILLO	Sylvie BOULINGUEZ
Didier JARNIGON	Romain MOUNY
Olivier MORBELLI	Jean-Michel ARNAUD
Paul VIDALOU	Romain PEYROL

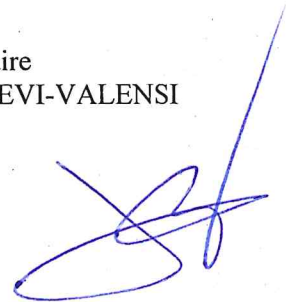
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Alexis CHIABRANDO



Le Maire
Joël LEVI-VALENSI



Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer

 Imprimer  Envoyer

2026-021

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-26T14-51-12.02 (MI268616423)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260322-2026-021-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Constitution de la Commission de délégation de service public (CDSP)

Date de décision : 22/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-021 Constitution de la CDSP.PDF](#)

Multicanal : Non

Annuler

Classer

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 26/03/26 à 14:51
Date 26/03/26 à 14:51
Date 26/03/26 à 14:58

Par [GENRE-JAZELET Christophe](#)
Par [GENRE-JAZELET Christophe](#)